

Vous songez à lancer votre propre entreprise ?

Êtes-vous

- Éligible ou bénéficiaire de l'assurance-emploi ?
- En chômage et ayant reçu des prestations d'assurance-emploi dans les derniers 36 mois ?
- En chômage et ayant reçu des prestations de maternité ou parentales au cours des 60 derniers mois, ayant quitté le marché du travail pour prendre soin de votre ou vos enfants et désirant tenter de réintégrer le marché du travail ?
- Intéressé par le **travail indépendant** et ayant une idée d'entreprise ?

Vous pourriez être éligible au programme des **Prestations d'Aide au Travail Indépendant de l'Ontario (PATIO)**.

Le programme Patio fournit :

- Le perfectionnement des compétences en entrepreneuriat
- Les conseils en entrepreneuriat
- Un soutien financier

ça pourrait être l'occasion que vous recherchez !

Administré par le



TORONTO BUSINESS
DEVELOPMENT CENTRE

Pour plus de renseignements contactez :
Toronto Business Development Centre
416 345-9437
patio@tbdc.com
ou votre Centre d'évaluation local

Les programmes Emploi Ontario sont financés en partie par le gouvernement du Canada.

Qu'est-ce que le Programme PATIO ?

Le Programme des prestations d'aide au travail indépendant de l'Ontario (PATIO) est administré par le Toronto Business Development Centre (TBDC). Le programme fournit un soutien d'entreprise et financier aux individus éligibles pour une durée maximale d'un an, afin de leur permettre d'élaborer et d'exécuter leur projet d'entreprise. Les programmes Emploi Ontario sont financés en partie par le gouvernement du Canada.

Qui peut s'inscrire ?

Le programme est disponible pour les résidents éligibles ou bénéficiaires des prestations d'assurance-emploi (AE) ou qui ont déjà été prestataires et sont toujours sans emploi.

Les clients intéressés doivent compléter un Plan d'Action de Réintégration au Travail dans leur centre d'évaluation de l'emploi.

Les candidats admis acceptent de s'impliquer à temps plein dans leur projet d'entreprise, de participer à toutes les séances d'apprentissage et de travailler dans le but d'établir une entreprise viable.

Centres d'évaluation

North York Ouest

Career Foundation
Centre d'évaluation de l'emploi
Lawrence Square
435-700 Lawrence Avenue West
Toronto, Ontario M6A 3B4
416 789-4862

Etobicoke Nord

VPI Inc.
1123 Albion Road, 2nd Floor
Toronto, Ontario M9V 1A9
416 741-5690

Etobicoke Sud

VPI Inc.
1138 The Queensway
Etobicoke, Ontario M8Z 1P7
416 255-8400

Toronto Centre

Career Foundation
1200-21 St. Clair Avenue East
Toronto, Ontario M4T 1L9
416 920-5144

Toronto Centre-Ouest

COSTI - Dufferin Mall
102-900 Dufferin Street
Toronto, Ontario M6H 4A9
416 588-2240

Toronto

Centre francophone de Toronto (CFT)
22, rue College
Toronto, Ontario M5V 2Z1
416 922-2672

Fonctionnement du programme PATIO

Le programme PATIO se compose de quatre phases.

Phase I – Information et demande d'admission

Après avoir complété un Plan d'Action de Réintégration au Travail, il faut assister à une séance d'information PATIO. Veuillez contacter le TBDC au 416 345-9437 pour obtenir les dates et lieux des séances.

Ces sessions informent les clients des avantages et des défis du travail indépendant et les aident à décider s'ils veulent s'inscrire au programme. La sélection des clients admis à la Phase II du programme dépend du processus d'admissibilité expliqué lors de la session d'information.

Phase II – Auto-évaluation et sélection

Les clients intéressés sont guidés et assistés afin d'évaluer la

viabilité de leur projet d'entreprise, de prendre des décisions sur leur efficacité personnelle et d'évaluer leur prédisposition pour le travail indépendant.

Lorsque la Phase II est terminée et que les critères d'admissibilité sont vérifiés, les clients sont sélectionnés par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) pour la Phase III du programme. Le procédé de sélection est compétitif.

Phase III – Développement des compétences pour le travail indépendant

Utilisant les principes d'éducation des adultes, le développement des compétences se fait par le biais de conseils individuels, d'ateliers de groupes interactifs et de recherche personnelle. Les groupes de ressources, les ateliers et le réseautage donnent une approche équilibrée à l'apprentissage.

Le développement des compétences vise à aider les clients à approfondir leurs connaissances des affaires et à élaborer un plan d'affaires solide. La Phase III dure environ deux mois.

Phase IV – Démarrage et soutien continu

Cette phase fournit le soutien technique et le suivi-conseil aux clients pendant la période de démarrage de la nouvelle entreprise. Le progrès de chaque client est suivi et documenté tous les mois. La Phase IV du programme dure environ dix mois.